



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal, le Lundi le 18 décembre à 21h00. L'assemblée est présidée par Martin Héroux, maire.

Sont présents

Line Racicot-Lapointe, conseillère siège 1
Julie Poirier, conseillère siège 2
André Tremblay, conseiller siège 3
Jean-Pierre Vézina, conseiller siège 4
Éric Tessier, conseiller siège 5
Guillaume Scott, conseiller siège 6

Secrétaire d'assemblée

M. Mathieu Robillard, directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Plan Triennal d'Immobilisation 2024-2025-2026
4. **VARIA**
 - 4.1 Aucun
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Adoptée par les conseillers présents



104RSE-1223

N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour ci-dessus soit adopté.

Adoptée par les conseillers présents

3. RÉSOLUTIONS

105RSE-1223

3.1 Plan Triennal d'Immobilisation 2024-2025-2026

Il est proposé par Jean-Pierre Vézina
Et résolu unanimement

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie adopte le plan triennal d'immobilisation comme suit :

Année	Secteur	Description des travaux	Montant Estimé	Subv.	Montant Subv.	Coût pour La Municipalité
2024	Loisirs et Culture	Réfection du refuge au lac Michel	122 748	PAFSSPA	97 748	25 000
2024	Travaux Publics	Réfection rue Arbour, Ferland, Coutu et Curé Lefebvre	2 142 881	TECQ	1 247 730	895 151
24-25	Loisirs et Culture	Dével. Parc Municipal	3 593 517	PASSPA + PARIT	2 870 339	723 178
2024	Travaux Publics	Traitement de surface rue Robillard	110 000		0	110 000
2025	Urbanisme	Appel d'offres pour le développement de l'écoquartier	À déterminer			À Déterminer
2025	Admin.	Changer les serveurs de la municipalité	12 000			12 000
2026	Travaux Publics	Changer le camion 6 roues	200 000			200 000

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Mathieu Robillard
Directeur général

Adoptée par les conseillers présents

5. PÉRIODE DE QUESTIONS



N° de résolution
ou annotation

106RSE-1223



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Monsieur Marin Héroux, maire, répond aux questions des citoyens.

Adoptée par les conseillers présents

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée à 21h13.

Adoptée par les conseillers présents



Martin Héroux
maire

Mathieu Robillard
Directeur général

Je, Martin Héroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.



Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

N° de résolution
ou annotation